JOURNA

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34, et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

Annonces (la ligne)..... 25 cent. -

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 20 Juin

LA RÉFORME

DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

L'élection de la commission sénatoriale des finances, qui compte une forte majorité favorable à l'impôt sur la rente et le choix, comme rapporteur général de M. Hippolyte Morel qui s'y est rallié, ont augmenté dans des proportions notables les chances d'adoption du projet élaboré par M. G. Cochery, ministre des finances. Il est dès lors intéressant de préciser d'une manière exacte les principaux points de ce projet à tant d'égards si importants, puisqu'il concerne à la fois l'impôt sur la rente française et les valeurs étrangères et la taxe d'habitation.

Les dispositions principales du projet Cochery concernent, on le sait, l'impôt sur la rente française et les valeurs étrangères.

L'exposé indique que le ministre des finances a écarté le système de l'impôt global sur le revenu, qui entraîne nécessairement la déclaration et la taxation arbitraire, et qu'il a adopté le système de l'impôt sur les revenus dans lequel on recherche les diverses sources de revenus, on les classe par catégories et on taxe chaque catégorie d'après un taux unique en traitant différemment les produits de la richesse acquise et ceux du

Par ce système, le ministre des finances a visé à dégrever certains capitaux immobiliers (impôt foncier, portes et fenêtres) et à imposer des capitaux mobiliers qui jusqu'ici échappaient à toute charge (rentes française et étrangère, obligations hypothécaires). D'autre part, on soulage les contribuables les moins aisés, en demandant un peu plus aux riches par l'établissement d'une cédule complémentaire, basée sur des signes extérieurs : chiffre du loyer, nombre de domestiques, de chevaux et de voitures de

En somme, le projet répartit en cédules toutes les catégories de revenus et atteint des capitaux aujourd'hui inégalement traités. La contribution des propriétés bâties et non bâties, celle des patentes, l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières se trouvent transformés, complétés et incorporés dans la contribution des revenus.

Sauf M. Leroy-Beaulleu, qui conteste l'utilité de renoncer à l'impôt des portes et fenêtres, dont la perception est très-aisée, très fixe et n'a jamais soulevé d'opposition dans le pays, on est en général d'accord pour admettre cette réforme dès longtemps ré-

Le désaccord commence à l'impôt sur la rente française.

Résumons d'abord le projet.

L'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers est fixé à 4,50 0/0.

1º Du revenu des valeurs mobilières francaises et étrangères et, en général de tous les revenus mobiliers;

2º Des intérêts des dépôts faits dans les sociétés pour une durée de plus d'un an;

3º Du revenu des fonds d'Etat français et

4º Du revenu des créances hypothécaires et des créances privilégiées visées par l'article 2103 du code civil.

Lorsque le titre constitutif d'une obligation ne contient aucune mention concernant

l'exigibilité ou le taux de l'intérêt, cet inté- | terre et de mer et assimilé et auxquels les | rêt est fixé d'office à 5 0/0.

L'impôt sur les fonds d'Etat français sera acquitté au moment du paiement des arréra-

Sont affranchis de l'impôt:

1º Les bons et obligations du Trésor à l'échéance maxima de six ans ;

2º Les revenus des fonds publics français et étrangers qui se trouvent aux mains de porteurs étrangers n'ayant pas leur domicile en France ou y résidant depuis moins d'un an;

3º Les créances dues à des Sociétés par les départements, les communes et les établissements publics, lorsque ces créances sont représentées par des obligations, valeurs ou titres, soit émis, soit garantis par lesdites sociétés et soumis eux-mêmes à la taxe de 4500/0 sur le revenu.

Sont également exemptés de l'impôt, les arrérages des titres de rente française possédés par l'Etat ; par la caisse nationale d'épargne ; par la caisse des dépôts et consignations et les établissements ou services gérés par elle.

Passons maintenant à la taxe d'habita-

La taxe d'habitation est due par tout habitant français ou étranger, de l'un ou de l'autre sexe, à raison de chaque habitation meublée occupée par lui ou à sa disposition, alors même qu'il est propriétaire de cette habitation ou qu'il en jouit à titre gratuit.

Seront exemptés de la taxe d'habitation:

1º Les personnes dont le loyer d'habitation ne dépasse pas le minimum de loyer déterminé tous les ans, pour chaque commune, par le conseil général dans sa session du mois d'août, sur la proposition du conseil municipal et après avis du conseil d'arrondissement. Il ne peut être fixé ni au-dessous ni au-dessus des limites indiquées dans le tableau ci-après :

Communes de 1,000 habitants et au-dessous, 30 à 60 fr.; de 1,001 à 5,000 habitants, 45 à 90 fr.; de 5,001 à 30,000 habitants, 90 à 180 fr.; de 30,001 à 200,000 habitants, ou situés dans un rayon de 40 kilomètres autour de Paris, 115 à 230 fr.; 200,001 habitants et au-dessus, 125 à 250 fr.; Ville de Paris, 400 fr.

La taxe d'habitation établie conformément aux dispositions des articles qui précèdent, est majorée, sans toutefois pouvoir être plus que doublée.

De 5 0/0 à raison de chaque domestique du sexe féminin, en sus de la première.

De 10 0/0 à raison de chaque domestique du sexe masculin.

De 5 0/0 à raison de chaque voiture et de chaque cheval passibles de la contribution établie par les lois des 2 juillet 1862, 23 juillet 1872 et 23 juillet 1895.

La majoration est due même à raison des domestiques qui ne sont ni logés ni nourris chez les personnes qui les occupent, pourvu qu'ils soient, toute la journée, au service d'un même contribuable.

Ne sont pas compris dans le calcul de la majoration:

le Les domestiques employés habituellement pour les besoins d'une exploitation agricole ou pour l'exercice d'une profession agricole.

2º Les hommes de troupes employés pour leur service personnel ou pour le service de leur famille par les officiers des armées de

réglements militaires leur donnent droit.

3º Les voitures et les chevaux qui, par application de l'article 3 de la loi du 22 décembre 1879, ne sont soumis qu'à la moitié des taxes établies par les lois des 2 juillet 1862 et 23 juillet 1872, ou ne sont habituellement utilisés que pour l'exercice d'une profession.

Les contribuables qui ont plusieurs résidences sont passibles de la majoration dans chacune de leurs résidences, à raison tant des domestiques que des voitures et chevaux qu'ils y ont habituellement à leur service personnel, pendant la durée de leur séjour.

Tel est, en résumé, le projet sur lequel va s'ouvrir dans quelques jours une discussion qui marquera dans nos annales financières, car elles en renfermeront peu d'aussi importantes. Il est urgent de statuer sur ces questions, puisqu'elles doiventêtre résolues avant la réunion des Conseils généraux au mois d'août prochain, à moins qu'on ne procède par voie de disjonction, ce qui ne serait pasimpossible, étant données l'heure tardive de la session et la gravité des questions à résoudre.

J. QUERCYTAIN.

INFORMATIONS

Conseil des Ministres

Ce matin, M. Barthou, ministre de l'Intérieur a communiqué au Conseil des ministres le résultat de l'enquête qu'il avait prescrite sur les incidents qui se sont produits sur plusieurs points du territoire à l'occasion des processions de la

Après avoir pris connaissance de la lettre de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, au chanoine Berteaux, curé de Roubaix, le Conseil a décidé de déférer ce prélat au Conseil d'Etat comme d'abus.

Il a été aussi decidé que les prêtres qui ont pris une part active aux différentes processions interdites par des arrêtés municipaux, auraient leurs traitements suspendus.

Les Processions

L'affaire des processions prend bien la physionomie que nous avions prévue. Elle tourne absolument à l'avantage du ministère. En effet, de l'enquête ordonnée par M. Barthou, il résulte que l'archevêque de Cambrai a une attitude incorrecte et que certains prêtres ont passé outre aux arrêtés des maires.

Qu'à fait le gouvernement ? Ce qu'il devait faire : appliquer la loi. L'archevêque de Cambrai est déféré comme d'abus au conseil d'Etat et les curés coupables seront privés de leurs traitements dans des proportions égales à la gravité des fautes commises.

On aurait pu croire que ce serait surtout la droite qui se montrerait furieuse des mesures énergiques prises par le cabinet. Eh bien ! pas du tout. Il y a à la Chambre des députés plus furieux que les conservateurs : ce sont les radicaux, qui ne savent s'ils doivent donner suite à leur interpellation sur le péril clérical.

S'ils interpellent, en effet, ils offrent au gouvernement une excellente occasion de prouver qu'il met ses actes en conformité avec ses paroles et les radicaux eux-mêmes, seraient obligés de l'approuver.

S'ils n'interpellent pas, ils avouent que leur interpellation n'était pas sérieuse et que ce qu'ils avaient envie, surtout, c'était de créer une difficulté au cabinet.

Alors, que faire ? Ceux qui trouveraient une solution, sont priés de l'envoyer à la Ligue de défense du suffrage universel.

Mort de M. de Morès

Le marquis de Morès et les membres de son expédition ont été massacrés par une tribu tri-

politaine, près de Chadamés, sur la frontière tanisienne bordant la Tripolitaine,

M. de Morès a quitté El-Quatia, village de la Tripolitaine au nord de Chadamés, le 8 courant, au matin. Il avait un interprête, sept serviteurs tunisiens et algériens et une escorte de Touaregs et de Chambas avec laquelle il avait traité la veille, après cinq jours de pourparlers. L'escorte avait été payée par anticipation et avait reçu des carabines, à trois kilomètres d'El-Qua-

L'interprête précédait la colonne, puis venait le marquis de Morès, suivi de trois serviteurs, Enfin, à distance, suivait le convoi de vivres et de bagages, avec quatre serviteurs et une escorte de Touaregs. Trois touaregs ayant assailli le marquis de Morès à coups de sabre, M. de Morès fit feu de son revolver. Il en tua un et mit en fuite les autres. Alors, toute l'escorte se partagea en deux groupes: l'un, liant les gardiens du convoi, l'autre attaquant M. de Morès et ses compagnons d'avant-garde, à coups de carabines. Le combat dura jusqu'à midi, puis les Touaregs emmenèrent le convoi et les quatre prisonniers. Ceux-ci purent s'échapper le lendemain et fuir dans diverses directions.

Ali-Ben-Zmerli se dirigea vers la Tunisie et passa sur le champ où eut lieu le combat. Il reconnut les cinq cadavres criblés de blessures et dépouillés de leurs vêtements. M. de Morès était étendu sur le ventre, les bras en avant.

La nouvelle a été connue à Tunis le 16 juin. Zmerli sera dimanche à Tunis où les autorités militaires lui feront subir un interrogatoire.

L'endroit ou gît M. de Morès est situé à 150 kilomètres de notre frontière tunisienne.

Les révélations du général Barattieri

Le général Barattieri a déclacé à un rédacteur de la Fiforma qu'il allait écrire ses mémoires qui le justifieront devant l'histoire.

« Je n'ai plus, dit-il, de menagements à garder envers personne. Je succombe sous la coalition de toutes les rancunes et de toutes les lâ-

Le général a ajouté que, « comme Baldissera, il aurait pu triompher des ras de Ménélik, en achetant la paix. Ceux qui l'accusent d'incapacité veulent dire sans doute qu'il ne connaît pas l'art de bombarder l'eunemi avec des sacs d'écus.» On s'attend à de très curieuses révélations.

L'attentat de Barcelonne

On communique au Journal des Débats une lettre particulière qui donne quelques détails nouveaux sur les conditions dans lesquelles s'est accompli l'attentat de Barcelonne. Nous en extrayons les passages suivants :

Il n'y a aucun doute : le coup visait les autorités. Le lendemain de l'attentat, un rapier blanc collé sur le mur de la maison, au lieu même où avait éclaté la bombe, disait impudemment: « Nous nous sommes trompés de dix minutes. » C'est-à-dire que c'est bien le capitaine général et toutes les autorités que l'on voulait frapper.

« Mais l'ordre du cortège avait été interverti et les autorités au lieu de fermer la marche, défilèrent avant la châsse dans laquelle était placé le Saint-Sacrement, ce qui fait que ce sont les curieux inoffensifs de la fin qui ont été massacrés.

« On a fait plus de 130 arrestations, et l'on croit être sur la piste des coupables; on a même assure-t-on, saisi le principal. Sont-ce des bruits de vaines espérances ? On saura cela dans quelques jours. »

Attentat déjoué

On télégraphie de Vienne au Daily News:

« Le baron Albert de Rothschild, chef de la maison de banque de Vienne, recevait dernièrement une lettre de Budapest dans laquelle on le sommait de déposer 170,000 florins à un bureau de poste de la capitale hongroise, à l'adresse de « Travail, 1896 ». En cas de non exécution de sa part, il était menacé de mort : pistolet ou poignard. La lettre était signée : « Les Vampires de l'anarchie » et racontait qu'un club international anarchiste s'était fondé à Budapest dans le but de se procurer de l'argent des millionnai-

» Le baron de Rothschild envoya la lettre à la police de Budapest. D'autres lettres du même genre avaient été remises à la police de Temesvar et d'Orsova, où de riches négociants, dans ces deux villes, avaient été menacés de la même façon. L'écriture de toutes ces missives était identique.

» Une lettre fut mise par la police à la poste avec l'adresse indiquée et plusieurs détectives surveillèrent les abords du bureau. Au bout de deux jours un apprenti cordonnier demanda à l'employé une lettre ainsi adressée : « Travail, 1896. » Au moment où l'individu quittait le bureau, après avoir mis la lettre dans sa poche, les agents s'élancèrent sur lui. Il avoua, après avoir essayé de nier, qu'an soldat l'avait envoyé au bureau de poste. On relâcha le jeune homme, mais, naturellement, on le fila.

» C'est ainsi que l'on est arrivé à arrêter deux soldats du 32º régiment d'infanterie. Les coupables ont été remis à l'autorité militaire. »

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture se réunira lundi prochain, 22 juin, pour statuer sur les protestations suivantes contre les opérations électorales du 3

Le Boulvé. - Protestation de M. Firmin Albugnes et consorts.

St-Bressou. - Protestation de M. Quercy et

Thémines. - Protestation de M. Cépède et

Maxou. - Protestation de M. Laurent Marou

Soturac. - Protestation de M. Pouzargues, Bons

Orniac. - Protestation de M. François Soldadié et consorts.

Bagnac. - Protestation do MM. Lavergne,

Laborie, Sol et consorts. Vaylats. - Protestation de M. Bru et con-

Pescadoires. - Protestation de M. Lafon, Coutrix et consorts.

Labastide-Marnhac. - Protestation de M. Jean-Pierre Andrieu, et consorts.

Instruction publique

Par arrêté de M. l'Inspecteur d'Académie, en date du 16 juin courant.

1º Mlle Bouscary, institutrice stagiaire à Fages (commune de St. Martin-de-Vers) est nommée institutrice stagiaire à St-Aureil (Cas-

2º Mlle Delbouis, pourvue du brevet supérieur, suppléante stagiaire à Castelfranc, est nommée institutrice stagiaire à Fages (commune de Saint-Martin-de-Vers).

Par décret, la bourse d'essai dont jouissait au Lycée de Cahors le jeune Carles, est transformée en bourse de mérite.

La bourse d'essai dont jouissait au collège de Figeac le jeune Couderc, est transformée en bourse de mérite.

Le nouvel évêque de Cahors

D'après la Dépêche, M. l'abbé Aynard, curé de Commercy, serait nommé évêque de Cahors. Nous donnons l'information sous toutes réserves.

Musique

La musique du 7º de ligne se fera entendre, dimanche, de 3 à 5 heures, à la fête de gymnas-

L'Avenir Cadurcien donnera un concert le même jour, à 8 h. 1/2 du soir.

Conseil départemental

Séance du 18 Juin

Présidence de M. Druard, préfet du Lot. Présents: MM. Izenic, inspecteur d'académie, Bénéchie, conseiller général, Delpech et Triaire, inspecteurs primaires, Tallieu, directeur de l'école normale, Vidal, directeur d'école, Linol, directeur à Gourdon, Mmes Escande, Bourget et

Le Conseil demande à M. le Ministre, de fixer à 10 le nombre des élèves maîtres et à 14 le nombre des élèves maîtresses à admettre aux deux

Il fixe les vacances de la manière suivante :

Ecoles primaires élémentaires Sortie le 14 août, après la classe du soir.

Rentrée le 2 octobre à 8 heures du matin.

Ecoles primaires supérieures et les classes formant des cours complémentaires

Sortie samedi ler août, après la classe du soir. Rentrée vendredi 2 octobre, pour la classe du

Ecoles maternelles

Sortie, 29 août, rentrée 2 octobre. M. le Préfet et M. l'Inspecteur d'Académie

ayant chacun donné un jour de congé, les vacances ont pu être fixées comme il est dit ci-dessus, les vacances règlementeires ne pouvant dépasser six semaines pour les écoles élémentaires, et 8 semaines pour les écoles primaires supérieures.

St-Bressou. - La réunion des deux écoles de St-Bressou et de Mialet est prononcée, et le siège de l'unique école mixte à 2 classes est fixé à « Pauly. »

Issepts. - La Commune est mise en demeure d'approprier des locaux scolaires et le local actuel sera interdit, si la commune ne se conforme pas à la décision du conseil départemental.

Secrétariat de Mairie. MM. Demeaux, instituteur à Castelfranc; Maurel, instituteur à Labastide-du-Vert; Delfour, instituteur à Frayssinhes; Boissoles, instituteur aux Junies, sont autorisés à remplir les fonctions de secrétaires de mairie.

Liste d'admissibilité. - Le conseil approuve la liste des stagiaires à proposer pour la titulari-

Belfort. — Création d'une classe enfantine à annexer à l'Ecole de filles.

Padirac. - Réunion des deux écoles en une seule, formant une école mixte avec classe enfantine annexée.

Lagardelle, Vigan. - Ces communes sont autorisées à employer le rabais à des améliorations nécessaires à leurs écoles nouvellement construites.

Bourses d'enseignement primaire supérieur. -Le conseil approuve les propositions de M. l'Inspecteur d'Académie en faveur des 7 candidats (filles et garçons) admissibles aux derniers exa-

Vœu. - Le conseil adopte un vœu relatif à une prolongation de vacances de 15 jours en faveur des maîtres qui ont dirigé un cours d'adultes. La séance est levée à midi.

Majoration des rentes viagères

Servies par la Caisse nationale de retraites, par les Sociétés de Secours mutuels ou par les Sociétés de secours et de prévoyance (Loi du 31 décembre 1895)

Un précédent avis a fait connaître les conditions et les formalités à remplir pour participer aux majorations de rentes viagères qui seront accordées en 1896. Elle a indiqué que les demandes ne seraient reçues que jusqu'au 31 mai der-

Le décret du 9 juin 1896 ayant fixé définitivement au 30 Juin 1896 la date de l'expiration du délai accordé pour la production des demandes de majoration et des justifications à l'appui, les rentiers sont prévenus que leurs demandes pourront être souscrites à la mairie de leur commune jusqu'au 30 juin 1896.

Les présidents des sociétés de secours mutuels et des sociétés de secours et de prévoyance devront remettre le 30 juin au plus tard, au maire de la commune où se trouve le siège de leur Société, les bordereaux, les demandes etautres pièces concernant les pensionnaires qui se trouvent dans les conditions exigées pour avoir droit à une majoration de rente viagère.

> Dimanche 21 Juin 1896 à Trois heures précises du soir

SUR LE COURS FÉNELON

GRANDE FÊTE

Gymnastique et d'Escrime

Organisée par la Société des Sauveteurs du Lot, avec le gracieux consours de la Musique du 7º de ligne, de l'Avenir Cadurcien, de la Société de gymnastique de Toulouse, des Elèves du lycée Gambetta et de l'Ecole normale.

PROGRAMME

- 9 heures matin. Réception à la gare de la Société de gymnastique de Toulouse, par les Sauveteurs accompagnés par l'Avenir Ca-
- 2 heures 1/2. Défilé en musique des Toulousains, des gymnastes du Lycée, de l'Ecole normale et des Sauveteurs. (Le rassemblement et la formation pour ledéfilé auront lieu à la hauteur de la caserne Bessières).
- 3 heures soir. Commencement de la Fête, sur le Cours Fénelon.

Première partie

- 1. Mouvements d'ensemble de gymnastique, exécutés par les Sauveteurs. 2. Boxe française et bâton d'ensemble, par les
- Toulousains. 3. Mouvements d'ensemble de gymnastique,
- exécutés par les gymnastes du Lycée et de l'Ecole normale.
- 4. Boxe française, par les Sauveteurs.
- id. par les gymnastes du Lycée et de l'Ecole normale. 6. Mouvements d'ensemble d'escrime, par les
- Sauveteurs.
- 7. Assauts de Bore et de Bâton, par les Tou-

Deuxième partie

1. Exercices aux agrès, par les gymnastes du Lycée et de l'Ecole normale.

2. Exercices aux agrès par les Sauveteurs.

3. Exercices aux agrès et exercices spéciaux, mains libres, par les Toulousains.

Troisième partie

1. Pyramides, par les Toulousains.

2. Exercices aux anneaux par les frères Rouquet, moniteurs des Sauveteurs. 3. Saut du chevalet, par les Toulousains.

- 4. Mouvements d'ensemble de Périgueux, exécutés en musique, par les gymnastes du Lycée, de l'Ecole normale et les Sauveteurs.
- 5. Mouvements d'ensemble d'Alger, avec bâton, exécutés par les Toulousains et les Sauveteurs.

Quatrième partie

Concours de Courses, par section de six gymnastes.

PRIX DES PLACES

Premières: Ofr. 50 - Secondes: Ofr. 25 Les membres honoraires de la Société sont ad-

mis sur la présentation de leur carte de sociétaire Déraillement

Le train de marchandises venant de Montauban, a déraillé aujourd'hui aux Sept-Ponts, et occasionné un grand retard au train de voyageurs nº 1136, qui n'est arrivé à Cahors qu'à 2 h. 25.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

La bombe d'Issepts

Voici de nouveaux détails sur l'attentat commis à Issepts contre l'instituteur, M. Labarrière.

Vers minuit, M. Labarrière, qui couche dans une pièce du premier étage, ayant entendu du bruit, se leva et se mit à la fenêtre. Il vit alors deux individus qui s'enfuyaient. Sans pousser plus loin ses investigations, il se recoucha tranquillement et n'eut pas la curiosité de voir si ces individus avaient essayé de pénétrer chez lui-

Un moment après, une détonation épouvantable se produisait, brisant plusieurs marches de l'escalier et quatre portes. Les vitres de la fenêtre, que M. Labarrière avait quittée depuis quelques instants, volèrent aussi en éclats. La commotion fut si forte qu'une glace fixée à la cloison de la chambre à coucher de l'instituteur tomba à terre, entraînant dans sa chute une lampe placée dans une commode.

Le 17, au matin, M. le Juge de paix de Livernon et M. le capitaine de gendarmerie de Figeac se sont transportés sur les lieux et ont procédé à une enquête sommaire qui sera poursuivie par le parquet.

L'engin dont les malfaiteurs se sont servi était une boîte à essieu de charette dont l'un des bouts avait été fermé avec une forte cheville en bois, et dont l'intérieur était rempli de poudre de mine fortement comprimée avec de la brique pilée. Il avait été introduit par une chattière percée au bas de la porte d'entrée et poussée dans l'encoignure où on voit très nettement les traces produites par la déflagration de la poudre.

L'explosion a dû être déterminée par uue mêche de mine dont on a retrouvé quelques fragments calcinés. L'appareil était si fortement chargé, qu'il a éclaté et que deux des morceaux ont pénétré jusque dans la chambre où était couché Labarrière.

On se perd en conjectures sur les mobiles de cet odieux attentat, que tout le monde réprouve avec indignation.

Espérons que le parquet mettra sans tarder la main sur les coupables.

Larnagol

Lundi matin, la nommée Marie Masbou, épouse Massip, agée de 52 ans, a été trouvée noyée dans la citerne d'un de ses voisins.

Valroufié

Dimanche, le conseil municipal de Valroufié a procédé à l'élection du maire. M. Grèzes, républicain, a été réélu.

Lacapelle-Cabanae

De temps en temps des vols de lapins et de poules se commettent dans notre commune. Le voleur n'a qu'à se bien tenir, car on est sur ses traces.

Prayssac

Cours do la dernière foire : Bœufs gras de 850 à 1,150 fr. la paire. Attelages de 600 à 900 fr. la paire, de maquignons

de 400 à 600 fr., id.
Porcs de lait de 15 à 25 fr. l'un. Autres porcs de 30 à 65 fr. l'un.

Moutons gras de 65 à 70 cent. le kilog. Autres moutous ou brebis de 15 à 35 fr. l'un. Oisons de 3 à 6 fr. la paire.

Canetons métis de 2 fr. 30 à 2 fr. 75 la paire. Communs de 60 cent à 1 fr. id. Poules de 3 à 4 fr. la paire.

Poulets de 2 fr. à 3 fr. la paire. Lapins environ 20 cent. la livre. Œufs 40 cent. la douzaine. Blé de 13 à 14 fr. les 4/5.

Maïs de 10 fr. 50 à 11 fr. les 4/5 Les averses qui sont tombées en plusieurs reprises ont arrêté toutes les ventes. Il y a reprise sur les bœufs, mais il s'est fait peu d'affaires.

Courses de Gramat

HIPPODROME DU TUMULUS. - Dimanche 19 juillet et Lundi 20 juillet.

Dimanche, 19 juillet, à 2 1/2 de l'après-midi. Prix de Granat. 1,000 fr. offerts par la Société d'Encouragement à l'élevage du cheval des Causses du Lot, dont 800 fr. au premier et 200 fr. au second. Le 3º doublera son entrée.

Pour les chevaux entiers et juments de pursang anglais et anglo-arabes de 3 ans, et andessus, nés et élevés dans l'ancienne division du Midi, et n'ayant pas gagné de prix classé ni aucun prix de série de la Société d'Encouragement. Entrée: 50 fr. moitié forfait.

Poids: 3 ans, 55 kg.; 4 ans et au-dessus,

Les chevaux ayant au moins 25 0/0 de sang arabe recevront 5 kilos; 50 0/0 10 kilos. Le gagnant dans l'année d'un prix de 1,000 fr. portera 2 kilog de plus, de deux de ces prix ou d'un prix de 3,000 fr. 3 kg. 1/2. Tout cheval n'ayant jamais gagné, recevra à 3 ans 3 kg. et à 4 ans 6 kg., sans que le poids minimum puisse être inférieur à 40 kilos.

Distance: 2,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 14 juillet, avant 4 heures, chez M. G. Madeleine, 1 bis, rue scribe, à Paris.

Prix de la Prairie (au trot monté), 600 francs: dont 300 francs offerts par la Société d'Encouragement et 300 francs par la Compagnie d'Orléans, pour tous chevaux nés et élevés dans la circonscription du quatrième arrondissement des haras et dans celles des dépôts d'étalons de Pompadour, d'Aurillac et de Rodez, et n'ayant pas gagné au moment de la course, 4,000 fr. en un ou plusieurs prix.

Entrée: 20 francs.

400 fr. au 1er; 150 fr. au 2e; 50 fr. au 3e et son entré.

Poids: 70 kilogr. — Distance: 3,000 mètres Engagements jusqu'au mardi 14 juillet avant

7 heures du soir, chez M. Puybaret, trésorier de la Société, à Gramat (Lot). Prix des Haras (Prix de 4º classe) 2,000 fr.

dont 1,500 fr. au 1er; 300 fr. au 2e; et 200 fr. au 3°, offerts par le Gouvernement de la République pour poulains entiers et pouliches de 3 ans, nés et élevés en France, comptant au moins 50 0/0 de sang arabe et n'ayant pas gagné en un ou plusieurs prix, une somme de 10,000 fr.

Entrée: 25 francs. Poids: 58 kilogr.

En gagnant, en un ou plusieurs prix, d'une somme de 2,000 fr., portera 2 kilog., d'une somme de 4,000 francs, 4 kilog.; d'une somme de 6,000 fr., 6 kilog; d'une somme de 8,000 fr., et au-dessus 8 kilg.

Les chevaux comptant 75 0/0 de sang arabe recevrent 5 kilog., les arabes purs, 10 kilog. Distance: 2,000 mètres environ.

Les pouliches porteront 1 kg. 500 de moins que le poids indiqué pour les poulains. Engagements jusqu'au mardi 14 juillet, avant

midi, au secrétariat de la Société, à Gramat. (Règlement ministériel du 19 décembre 1884.) Prix du Causse (au trot attelé), 150fr. offerts par la Société, dont 100 francs au premier, 50 francs au second, pour les chevaux entiers, hongres et juments de toute espèce, de tout âge et de tout pays, atelés seuls à une voiture à deux

roues, appartenant à un propriétaire du département du Lot depuis trois mois au moins. Entrée: 10 francs; le troisième doublera son

Distance: 3,600 mètres environ. Les engagements seront reçus jusqu'au mardi 14 juillet, avant 7 h. du soir, chez M. Puybaret, trésorier de la Société à Gramat (Lot).

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (Steeple-Chase. - 5me Série), 2,600 fr. offerts par la Société des Steeples-Chases de France pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas jusqu'au moment de la course gagné 15,000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases ni deux prix de cinquième série, ni un prix d'une série supérieure.

Entrée : 100 francs. — forfait : 25 fr. Au second, 10 0/0; au troisième, 5 0/0 sur le montant intégral du prix (entrées et forfaits compris) - Tout cheval ayant gagné un prix de 5° série, portera 5 kg de surcharge.

Distance: 3,000 mètres environ.

Poids: 4 ans, 65 kg.; 5 ans, 67 kg.; 6 ans et au-dessus, 68 kg.

Engagements jusqu'au mardi 14 juillet, avant midi, chez M. Guillemot, 1, rue de Catiglione, a (A suivre.)

Aux Cadurciennes Élégantes

Cherchez-vous une bonne couturière? Apprenez avec satisfaction, Que Mile MARTINE pourra vous faire! Un Costume et à bonnes conditions.

Toilette de Ville, Robes de soirée Voir l'élégance, façon soignée. Qu'on se le dise.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 20 juin 1896

Naissances

Cabanes Marcel, rue Lastié, 10. Sastres Antoine, à Ste-Valérie. Miquel Jean, rue Labarre. Alias Marie, rue de la Préfecture. Bodin Gaston, rue du Lycée, 16. Décès

Fourgières Françoise, Ve Minihot, couturière, 90 ans, rue Bouscarat, 2.

Faurens Jean, militaire rayé des contrôles, 22 ans, célibataire (Hospice).

Bélayque Magdeleine, célibataire, 76 ans, impasse Charles Caïx.

Vayrac Augustine, ép. Couture, 60 ans, rue du Portail-Alban, 17.

Combarieu Catherine, Ve Ginibre, 73 ans, rue des Boulevards, 9.

harusse Germain, boulanger, 54 ans (Hospice.)

FAITS DIVERS

L'assassin Longueville

Longueville, condamné à mort pour la deuxième fois par la cour d'assises de la Haute-Garonne est arrivé, hier, à Montauban, par le train de 7 heures du matin.

Cette mesure prise si subitement fait supposer que l'assassin de Bleye va bientôt payer de sa tête le crime horrible qu'il a commis.

Il faut donc s'attendre, d'un jour à l'autre, à voir arriver, à Montauban, les bois de justice, car il est peu probable, en raison de sa double condamnation à mort, que Longueville obtienne une commutation de peine.

Le bruit de l'arrivée de Longueville s'était vite répandu en ville ; aussi, sur le pont et aux abords de la prison stationnait une haie de curieux pour voir passer la citadine nº 3, dans laquelle se trouvait le condamné. Il était escorté de deux gendarmes et avait les menottes aux

Il occupe la cellulle où il était enfermé autrefois. Il est toujours aussi gras et aussi calme. Il a paru content de revoir ses anciens gardiens.

Assassinat de la baronne de Valley

Contrairement à ce qu'on avait annoncé, les deux complices da Lagueny, arrêtés mercredi, ne sont pas frères. Ils se nomment Pierre Ferran et Julien Kiesgen. Le premier habite rue St-Anne, 14, et le second rue Descartes. M. Cochefert les a conduits ce matin à leur domicile respectif, pour faire une perquisition en leur présence. Cette opération, qui a été très longue s'est terminée à deux heures de l'après-midi seule-M. Cochefert a saisi environ 6 à 700 francs chez chacun des deux assassins. Ces sommes proviennent du vol commis chez la baronne de Valley, On est maintenant fixé sur la somme d'argent qu'ils ont prise : c'est 2,600 francs. On a retroue chez eux 4,000 francs de titres de la Ville de Paris et de rente à 3 0/0. Kiesgen avait caché ces titres et l'argent volé dans les ressorts de son

Les deux assassins ont fait une nouvelle version du crime, qui ne s'accorde pas du tout avec celle qu'à donné Lagueny. Voici ce que Ferran a déclaré à ce sujet :

« C'est Lagueny qui nous a indiqué le coup. l'est resté dans la rue à faire le guet et n'est las monté dans l'appartement. Moi-même je n'y mis pas rentré. Je suis resté sur le palier, à saire aussi le guet. C'est Kiesgen qui est entré Beul, qui a assassiné la baronne de Valley et a fouillé l'appartement pour voler. »

L'un et l'autre montrent, d'ailleurs, un cynisme extraordinaire. Kiesgen, parlant de cet assassinat, disait :

«En voilà une affaire! On ne lui a pas fait grand tort, à la vieille, en la tnant. Elle n'avait plus que quelques mois à vivre. Si elle avait été jeune, on y aurait regardé à deux fois, mais à låge qu'elle avait, c'était pas la peine d'hésiter. » Après les perquisitions ils ont été ramenés à la

Les principaux faits de cette affaire sont maintenant élucidés; il n'y a plus que quelques questions de détails à examiner et à procéder à la leconstitution du crime, reconstitution qui va se faire incessamment. Le jeune Lagueny est assez connu au Quartier-Latin; il y vendait des olives dans les rues et dans les cafés.

Si la quinine produit des effets variables, cela tient souvent à sa qualité; certaines quinines d'origine étrangère renfermant jusqu'à 12 0/0 de cinchonidine. Aussi pour guérir les névralgies, migraines, courbatures, grippe, influenza, doit-on faire un usage exclusif des Capsules de Quinine de Pelletier, dont la pureté est garantie par le nom de l'inventeur sur chaque capsule.

VITICULTURE

Les orages continuels ont provoqué, à l'heure qu'il est, sur divers points du département, l'apparition du Mildiou, Black-Rot, Anthracnose, et, comme suite inévitable de ces orages, la coulure.

Mildiou

-Le 10 juin dernier, après avoir examiné attentivement plusieurs vignes, nous nous demandâmes si le Mildiou ferait grève cette année.

Le 17 juin au soir, après une nouvelle tournée dans ces mêmes vignes, nous remarquâmes son apparition dans la vallée de Brouël, commune de Vire.

Aujourd'hui, tout le monde reconnaît facilement la présence du Mildiou; lorsque de petites touffes blanchâtres, poussiéreuses, apparaissent sur la face inférieure des feuilles : ce sont les organes de fructification du champignon qui se montrent ainsi en sortant par les stomates des

Du côté opposé aux tâches de la face inférieure, la feuille jaunit. Les tâches jaunes, très peu intenses, deviennent d'un jaune foncé, puis d'un brun clair, pour prendre finalement la teinte des feuilles mortes; alors la feuille ne fonctionne plus, elle se désarticule et tombe.

C'est, vraisemblablement, après les pluies survenues le 2 juin et les jours suivants, à la suite d'une sècheresse désespérante, que les tâches trouvées aujourd'hui se sont développées.

Grâce à la sècheresse du mois de Mai, les viticulteurs du Lot ont gagné quelques semaines de répit; à eux de conserver, en appliquant de bons traitements préventifs, l'avance qu'ils ont sur les autres années. Qu'ils ne se laissent pas décourager par les pluies ; qu'ils continuent dans de bonnes conditions ce qu'ils ont si bien commencé.

Qu'on s'attende à voir de grandes invasions : l'humidité et la chaleur sont les deux éléments les plus propices aux maladies cryptogamiques.

Que les pluies persistantes n'empêchent pas les traitements: Mieux vaut tôt que tard. Les maladies menacent d'envahir avec une rapidité effroyable les vignobles, si les propriétaires ne se mettent à l'œuvre tout de suite ; et, nouveau 95, dans l'espace de 8 jours, la grande récolte que promettent les beaux vignobles, fleurons de la nouvelle reconstitution, qui sillonnent en tous sens le département du Lot, sera compromise, et les vignobles dévastés.

Jusqu'à preuve contraire, nous recommandons surtout de traiter à la bouillie bordelaise. L'expérience de 12 ans a démontre que ce traitement est sûr et très efficace pour arrêter la maladie. Quant aux poudres cupriques, elles n'en seraient pas moins bonnes si elles contenaient la dose vendue; on ne devrait pas les employer sans les faire analyser, car on s'exposerait à perdre toute une récolte; c'est ce qui est arrivé plus d'une

Bouillie bordelaise

Sulfate de cuivre..... 3 kil. Eau 100 litres.

On met une vingtaine de litres d'eau dans le fond de la pièce dont on doit se servir. Le sulfate de cuivre est placé dans un petit sac ou dans un panier qu'on tient suspendu par une corde. D'autre part, on délite la chaux dans un baquet; quand elle est refroidie on y verse une quinzaine de litres d'eau et l'on remue fortement quand le sulfate de cuivre est tout fondu, on verse dessus le lait de chaux (2) en ayant soin de bien remuer au moment du mélange pendant 10 minutes au moins; s'il reste beaucoup de chaux dans le baquet, on y verse une dizaine de litres d'eau, l'on agite fortement et l'on verse de nouveau sur le cuivre en agitant encore le mélange pour favoriser la réaction chimique. On additionne enfin la quantité d'eau nécessaire, afin que le volume soit complet. On obtient ainsi, si le sulfate de cuivre est pur, un précipité bleu clair; il faut toujours brasser le mélange avant d'en faire l'application.

Black-Rot

Depuis près de quinze jours les journaux viticoles (Revue de viticulture, Progrès agricole), ont signalé des tâches de Black-Rot sur les feuilles de vignes proveuant des environs de Mauléon (Basses-Pyrénées), Riscle (Gers), Caussade, Maubourget (Hautes-Pyrénées).

(1) Il y a des vignerons qui se figurent qu'en mettant beaucoup de chaux ils réussissent mieux. Il ne faut pas que la chaux atteigne le poids du cuivre. Deux tiers, au plus, la moitié ce serait assez pour transformer tout le sulfate de cuivre en hydrate; alors on n'a pas à craindre de brûlure. En second lieu, il est assez neutralisé et son adhérence est plus forte et plus durable.

La chaux hydraulique est préférable à la chaux grasse; l'expérience de deux ans nous a prouvé que pour les vignes ainsi traitées la bouillie a mieux

résisté aux nombreux lavages. (2) Il est important de verser la chaux dans le sulfate de cuivre. M. Gayon a montré en effet, qu'en faisant l'inverse, une partie du cuivre passait à l'état d'oxyde de noir insoluble, sans action, parconséquent, centre le Mildien. contre le Mildiou.

A l'heure qu'il est, ces pays sont sérieusement atteints; la maladie est passée subitement des feuilles aux grappes, emportant en moins de vingt-quatre heures le tiers de la récolte.

Hier, nous constations dans nos pépinières situées dans la commune de Fumel (Lot-et-Garonne), près du ruisseau de la Lémance, des tâches le Black-Rot sur des feuilles d'Otellos de 10 ans d'age. Cette maladie se manifeste sur les feuilles de la vigne sous forme de tâches généralement arrondies dont la surface, complètement desséchée, a pris une teinte feuille-morte qui tranche sur le fond vert du limbe.

Ces tâches sont vraisemblablement provoquées par une spore qui s'est fixée sur cette partie de la feuille, y a germé et émis, en rayonnant du point d'attache, le mycelinne destructeur.

Cette année-ci il fait son apparition de bonne neure; les années précédentes l'action du Black-Rot sur les grains du raisin ne s'était manifestée qu'en août avant la véraison.

Dans notre dernière édition sur les vignes américaines, nous avons dit qu'il fallait prévenir le mal, - traiter avant la maladie; les champignons des maladies cryptogamiques sont des plantes dont les semences portent le nom de spores, infiniments petits, qu'on ne peut distinguer qu'avec un fort grossissement mycroscopique. On comprend aisément l'importance des traitements préventifs car, c'est à l'action toxique du cuivre sur ces infiniments petits, que les feuilles et les grappes doivent leur préservation.

Beaucoup trop de vignerons se contentent de pulvériser rapidement quelques gouttelettes de matière sur les parties vertes du cep, alors qu'il est démontré qu'il faut laver complètement la souche, en dedans surtout, de la solution employée, pour avoir quelque chance de conserver une partie de la récolte.

Nous craignons sans le désirer, - jet ceux qui connaissent la légèreté des organes reproducteurs du mal, et la facilité de leur dissémination seront de notre avis, - que le Blac-Rot ne s'étende à toute la vallée du Lot; aussi nous engageons vivement les propriétaires de cette région à faire immédiatement de nouveaux traitements afin de mettre leurs vignes en garde contre de nouvelles invasions et afin d'éviter le retour de ce redoutable fléau qui fit tant de mal dans la haute vallée du Lot, en 1887.

Traitement du Black-Rot

5 kilog. de cuivre, 2 kilog. de chaux hydraulique ponr 400 litres d'eau. Faire deux traitements à une dizaine de jours d'intervalle.

Anthracnose

Les récents orages ont provoqué sur divers points l'apparition de l'anthracnose, un peulsur les feuilles, les bois de l'année et beaucoup sur les jeunes grains. Les poudrages à la chaux, additionnés de sulfate de fer, au mélange de soufre et de ciment etc., etc., sont les palliatifs déjà bien souvent indiqués pour enrayer le développement de cette maladie; les effets en 'sont d'autant meilleurs qu'on répète deux ou trois fois l'opération à quelques jours d'intervalle.

Coulure

Quant la coulure a pour cause les influences atmosphériques, néfastes, les principaux moyens de la combattre sont : l'écimage avec une faux en ayant soin de laisser trois ou quatre feuilles au-dessus du raisin, les soufrages récents ont donné aussi de bons résultats.

Voilà, M. le Directeur, les grandes maladies du jour, qu'en notre qualité de viticulteur, nous croyons devoir signaler à vos nombreux lecteurs afin de les prémunir contre toute surprise, surprise qui serait très nuisible à leurs intérêts.

Vire, le 18 juin 1896.

VICTOR COMBES, Chevalier du Mérite Agricole.

Berville (Seine-et-Oise), le 27 mars 1895. — Ma femme avait le corps couvert de boutons, et un dégoût absolu pour toute nourriture, avec une constipation que rien ne soulageait. Vos excellentes Pilules Suisses l'ont guérie au bout de 15 jours. Je vous autorise à le Dominique GAGNARD. (Sig. lég.). publier.



économique. Supérieur aux eaux de mélisse et de menthe, goût exquis. Prévient et guérit tous malaises de l'Estomac, de la Tête, des Nerfs. Précieux en temps d'Épidémie, Dyssenterie, Influenza, Cholérine. — S'emploie pur sur du sucre. Prix 2 fr. le Flacon, et 1 fr. 50 le Flacon pour Cyclistes. Fabrication CLEWENT & Cie, à Valence (Drôme)

A Cahors, chez M. J. Filhol, pharmacien.

BIJOUTERIE, Articles de Paris, pour Colporteurs, Forains, Merciers, Bazars, Bijoutiers, pour la vente de tous les prix. Prime à tout client nouveau. Envoi du Catalogue gratis et franco. J. Noemy, 34, rue de Turenne, Paris.

DÉPÊCHE

Circulaire ministérielle

Une circulaire de M. Turrel invite les administrateurs des compagnies des railways à consentir pour une période de six mois, à cause de la sécheresse, une réduction de 25 0/0 pour le transport des denrées alimentaires pour les bestiaux.

Sénat

Le Sénat a repris la discussion de la réforme des boissons.

M. de Marcère développe un amendement astreignant seuls les bouilleurs de profession à la formalité de la déclaration.

Sur Mer

On télégraphie de Brest que pendant les essais de vitesse du Descartes, une fuite est survenue dans les tuyaux de la chaudière.

Le Descartes a dû rentrer en rade.

Les anarchistes

On a arrêté à Barcelone un anarchiste français nommé Thidulouse. Il est originaire de la Haute-Loire.

Inondation

Un télégramme de Yokohama (Japon), dit que le nombre des personnes noyées par le récent raz de la marée est évalué à dix mille. Plusieurs villes sont détruites.

Limoges

La grêve des porcelainiers peut être considérée comme terminée.

Bourse de Paris

Cours du 20 Juin 1896

RENTES

4 1/2 0/0.....compt.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

ÉMISSION

de 3.250.000 Bons de 20 fr. avec Lots

donnant droit à la délivrance gratuite de 20 tickets d'entrée de 1 fr., à une diminution de 25 % sur le prix d'entrée des spectacles à l'intérieur de l'Exposition ou à des réductions des prix de transport par chemins de fer et bateaux.

(Loi du 13 juin 1896)

29 tirages de lots pour 6 millions de francs de 1896 à 1900. Cinq lots de 500,000 fr. chacun, 24 lots de 100,000 fr. et 4,284 autres

Le premier tirage aura lieu le 25 août 1896, avec, entre autres lots, un lot de 500,000 fr. 4 autres tirages auront lieu pendant l'année 1896.

Prix d'Émission : 20 francs

Souscription Publique: le 29 Juin 1896 Au Crédit Foncier de France; Au Crédit Lyonnais; Au Comptoir National d'Escompte; A la Société Générale;

Au Crédit Industriel. DANS LES DÉPARTEMENTS: Chez MM. les Trésoriers-Généraux; Chez MM. les Receveurs Particuliers; Chez MM. les Percepteurs désignés par MM. les Receveurs;

Dans les Agences des Sociétés ci-dessus. A L'ÉTRANGER:

Dans les Agences des mêmes Sociétés. On souscrit dès à présent par correspondance.

A Évian, à Contréxeville, presque tous les malades font usage du santal, contre les maux de reins, la gravelle, le catarrhe de la vessie, mais c'est toujours le Santal Midy que les médecins recommandent, car ils sont sûrs de

A LA BOULE D'OR



CAHORS



FABRICATION ET RÉPARATION D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux LUNETTERIE & OPTIQUE BRECHBICIPE

Achat de Matières Or, Argent et Platine Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage à Rocamadour BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du 1er mai au 31 octobre inclus, des Billets Aller et Retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1re classe, de 35 0/0 en 2º classe et de 30 0/0 en 3º classe sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250

kilomètres au plus.

Les Billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur déli-

VOYAGE D'EXCURSION AUX

Plages de la Bretagne

Du 1ºr Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux Plages de la Bretagne, a prix réduits, et comportant le parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rosporden, Con-carneau, Quimper, Douarneuez, Pont-l'Abbé et Châteaulin.

Durée: 30 jours

Prix des billets (aller et retour) 4re classe : 45 francs. - 2º classe : 36 francs.

AVIS. - Ces billets comportent la faculté d'arrei à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billete.

des billets Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum dc 150 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion; le second, s'il y a tieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

Billets d'aller et retour à Prix réduits

Pour ROYAT et LAQUEUILLE

DÉPOSÉ

Pendant la saison thermale, du 1er Juin au

30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à tontes les gares de son réseau : 1º pour la station de Laqueuille desservant les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule; 2º pour la station de Royat, des billets aller et retour réduits de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur le double des prix des billets simples.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres an moins desdites stations donne droit au porteur à un arrêt en cours de route

à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette darée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ, soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité des billets.

Les voyageurs munis de ces billets peovent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux-

dites places.

AVIS. - Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du Correspondant de la Compagnie à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Du Mont-Dore et de la Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa. De Bort à Laqueuille (Le Mont-Dore et la Bourboule), Royat et Clermont-Ferrand et vice versa.

Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

PAPIER WINS, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la Chlorose et l'Anémie; il convient à tous les temperaments affaiblis. Paris, 165, rue Saint-Honoré.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE G contre l'INCER

SIÈGE SOCIAL 29, Rue de Richelieu, à Paris.

La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. FORTES REMISES.

Guérison radicale par le Bandage électro Médical MARIE frères, médecins spécialistes-inventeurs, à Paris, nº 8, rue du Pont-Neuf. M. MARIE, fera lui-même l'application de ses appareils à Villeneuve-sur-Lot, les dimanches 21 et lundi 29 juin, hôtel de

Cahors, le mercredi ler juillet (foire), de 9 heures du matin, à 8 heures du soir, hôtel des Ambassadeurs.

Figeac, le jeudi 2 juillet, hôtel des Ambassadeurs.

Montauban, les 4 et 5 juillet, hôtel du Midi. M. MARIE, revient deux fois par an.

Nos bandages électriques seuls guérissent. 25 ans de Merveilleux succès.

Les bandages des Docteurs MARIE, défient toute concurrence pour leur efficacité.

l'Imprimerie Laytou, rue du Lycée (Caher). La petite Carte de pochs DU LOT

En feuille, 0 fr. 75. - Sur carton, 1 fr. 25. -Sur toile avec étui chagriné, 1 fr. 50. -25 centimes en plus par la poste.

EXTRAIT de VIANDE LIEBIC est INDISPENSABLE dans TOUTE BONNE CUISINE POTAGES - SAUGES. - RAGOUTS - LÉGUMES - ETG.



LACTO PHOSPHATE - VIANDE - QUINA

Aliment physiologique complet Anémie - Convalescence Pertes des forces — Langueur — Inappétence

Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de tentre les effections débilitantes toutes les affections débilitantes.

Pharmacle VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacles



GUERISON prompte et sans traces des chutes, écorchures, upures, piqures, crevasses, cassures, gerçures, maladies

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE



F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant Chevalier du Mérite Agricole

Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot) Nota. - Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de l'e marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité toutà-fait supérieure.



Pour le prix de fr. 7.25 contre remboursement, vous recevrez un très bon accordéon à concert, avecmes

nouveaux claviers à pitons de spirales (brevetés). Je garantis qu'ils Cet accordéon a 10 touches, 2 registres, 2 basses, 2 soufflets doubles, fine garniture complète, coins nickel, bordure baguette en même métal, clavier découvert, 2 chœurs, 35 cm. Instrument remarquable. Tous les acheteurs recoivent gratis une méthode par laquelle ils sont en état d'apprendre à jouer euxmêmes l'accordeon sans connaître les notes. Emballage gratis. - Port: francs 1.25. Celui qui veut payer 9.80 recevra le même instrument de 3 registres et de 3 chœurs.

(Allemagne)

Le propriétaire-gérant : LAYFOU

375 fr.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

ne sont pas perclus et qu'ils ne se rompront pas pendant dix ans. Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

> Gamay × Couderc, Aramon × Rupestris Ganzin, Mourvèdre × Rupestris, Bourisquou × Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

> Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

> Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre l fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Heinrich Suhr, à Neuenrade Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines. Prix: 3 fr. (franco poste).

4^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteu et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnog un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues SUCCESSEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,

Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS

GRANDE MARQUE NATIONALE

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

La plus réputée - La meilleur marché Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP || Bicyclette de luxe pr dames 575 fr. pneumatique DUNLOP

450 fr. 375 fr. id. nº 1

id. nº 2 325 fr. Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS. DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.